



VILLE DE MALAKOFF

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES
PARCS HÔTEL DE VILLE ET PLATEAU DE VANVES

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 092-219200466-20230330-DEL2023_25-DE

S²LO



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS	5
PRÉAMBULE	6
1. PRESENTATION GÉNÉRALE.....	8
1.1. PRÉSENTATION.....	9
1.2. ORGANISATION FRANCE	10
1.3. NOS METIERS.....	11
1.4. NOTRE HISTOIRE.....	12
1.5. NOTRE RAISON D'ETRE	14
1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE.....	15
2. CRISE SANITAIRE.....	22
2.1. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE	24
2.2. PLAN DE RELANCE.....	26
3. LE CONTRAT	29
3.1. FICHE D'IDENTITE.....	30
4. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION	33
4.1. HOTEL DE VILLE.....	34
4.2. PLATEAU DE VANVES	36
4.3. FAITS MARQUANTS	38
5. MAINTENANCE ET TRAVAUX.....	43
5.1. HÔTEL DE VILLE.....	44
5.2. PLATEAU DE VANVES	46
6. ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION.....	48
6.1. L'ORGANISATION LOCALE	49
6.2. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS	51
6.3. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE	52

6.4.	LA BOUTIQUE.....	53
6.5.	SERVICE RELATION CLIENTS	54
6.6.	CONTROLES QUALITÉ	56
6.7.	LES SERVICES	57
7.	ANALYSES.....	60
7.1.	HÔTEL DE VILLE.....	61
8.	BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE	73
8.1.	PARC HÔTEL DE VILLE	74
8.2.	PARC PLATEAU DE VANVES.....	76
9.	ANNEXES.....	79
9.1.	NOTE FINANCIERE	80

AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

PRÉAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité, notamment autour du site de Hôtel de Ville et Malakoff. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Malakoff et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.



**CRÉATEUR D'ESPACE
POUR UNE VILLE APAISÉE
EN MOUVEMENT**

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 092-219200466-20230330-DEL2023_25-DE



1.

PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !



Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

5 570
parkings dans
le monde

+750
villes

2,4M
de places de
stationnement gérées

2 100 km
de voirie urbaine
gérée

11
pays

14 500
collaborateurs



1.2. ORGANISATION FRANCE

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE
Président



Sébastien FRAISSE
Directeur Général France



Vincent MILLER
Directeur Adjoint France



Xavier COLLEAU
Directeur Régional Ouest

Xavier COLLEAU est le Directeur régional Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Malakoff.

1.3. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITES



Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de Maas (Mobility As A Service) dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT EN VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie.



1.4. NOTRE HISTOIRE

1960-2000 : ORGANISER LE STATIONNEMENT

Face à la nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM, inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et de Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, le système de péage s'automatise et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.

2001-2004 : OFFRIR PLUS QU'UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêt de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXI^e siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001 GTM & Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

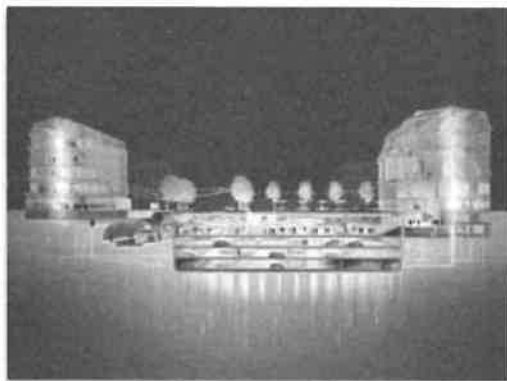
2015-2019 : L'ÈRE DU DIGITAL ET LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

En 2015, VINCI Park devient INDIGO et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec de nouvelles offres digitales et de mobilité douce.

L'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Pour répondre à ces nouvelles attentes, Indigo lance OPnGO, une application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète permettant de trouver et réserver la meilleure place au meilleur prix. Ce nouveau service fluidifie et facilite le parcours utilisateurs grâce à la reconnaissance de plaques d'immatriculation en ouvrage et le paiement du stationnement en voirie depuis l'application.

En 2017, pour répondre aux enjeux d'urbanisation croissante et de l'évolution des usages, INDIGO déploie en France INDIGO Weel, un service de vélos et de scooters électriques partagés. En parallèle, l'entreprise devient actionnaire majoritaire de Smovengo, un groupement d'acteurs de la mobilité qui gagne l'appel d'offre pour opérer les Vélib' parisiens. En 2018, Smovengo lance la nouvelle offre Vélib' 2 avec un périmètre d'exploitation élargi.

DEPUIS 2020 : ACTEUR DE LA VILLE DE DEMAIN



Le 28 février 2020, INDIGO présente avec l'architecte Dominique Perrault devant plus de 80 journalistes, élus et urbanistes le Parking du Futur, une nouvelle vision des ouvrages et de leur intégration dans la ville de demain, fruit de plus d'un an de partenariat. Comment étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir ? Comment proposer plus de mobilité et de services aux usagers ? Comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ? Le parking du futur propose un véritable programme de solutions concrètes à

mettre en œuvre dans les ouvrages INDIGO.

Enfin, cette nouvelle ère s'ouvre sous le signe du développement durable. Véritable acteur à impact positif dans les villes et les territoires, INDIGO s'engage dans une stratégie Climat à horizon 2025.

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

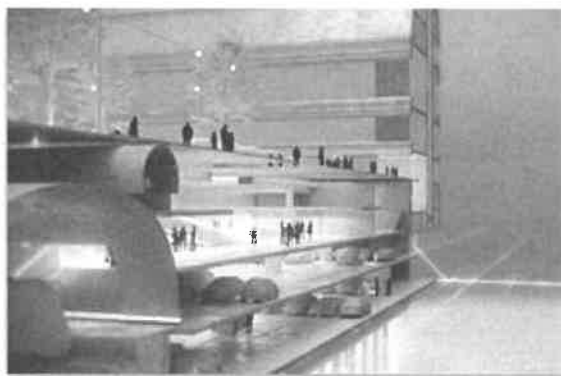
Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

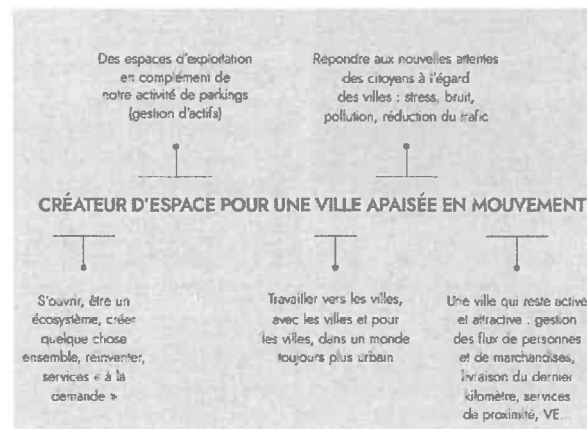
Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine.

Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept « groundscape » (contraction de « ground », le sol et « landscape », paysage).



1.5. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous

devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des

flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.

De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en cœur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

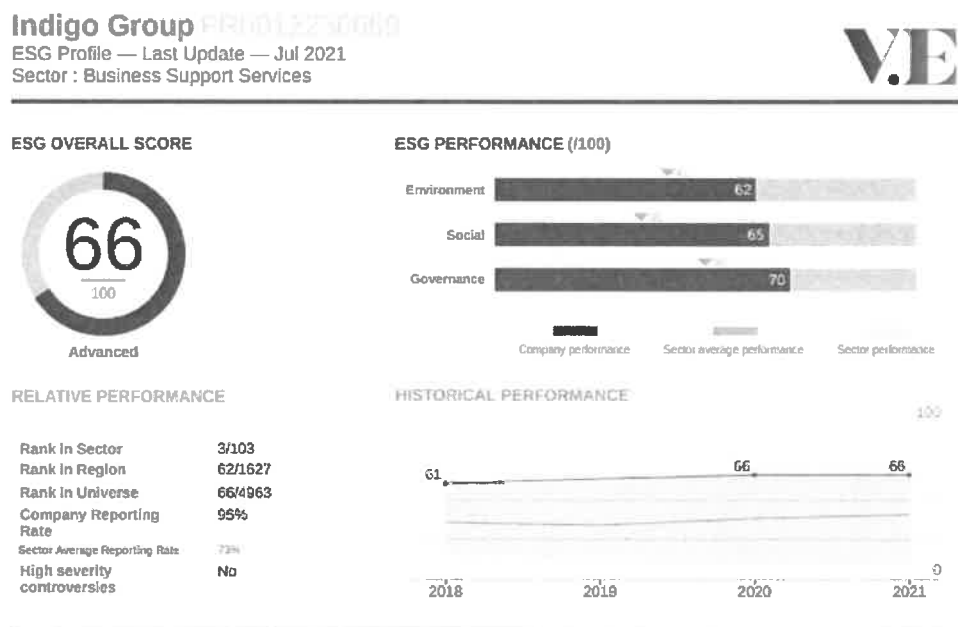


1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK se sont engagés depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

INDIGO Group s'est vu attribuer en juillet 2021 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2020 était de 66/100.



L'agence GRESB (agence de notation extra-financière dédiée aux gestionnaires d'actifs immobiliers et d'infrastructures).

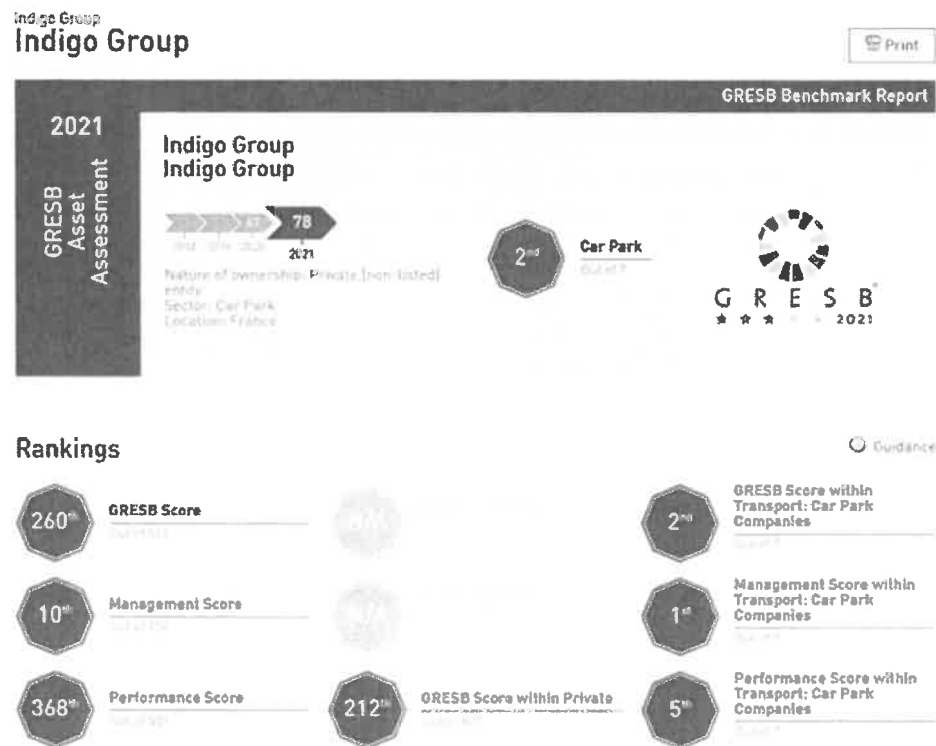
Note de 78, en évolution de +11 points par rapport à la note de 67 de 2020.

Au niveau des entreprises évaluées, nous passons du 186ème rang mondial sur 406 entreprises évaluées en 2020 au 260ème rang sur 549 entreprises en 2021, soit une perte de 74 places pour +143 nouveaux entrants.

Pour le « Management score », qui englobe la gouvernance, la stratégie, le reporting et les politiques RSE, Indigo passe de la 107ème place sur 417 entreprises en 2020 au 10ème rang sur 556 entreprises, soit un gain de 97 places pour + 139 nouveaux évalués.

Enfin, dans la catégorie des « Car Park », nous maintenons notre 2ème place pour une entreprise supplémentaire évaluée (Interparking, dont c'était la première participation).

Les 6 autres sociétés de parking évaluées : Urbis Park Infrastructure, Empark (Espagne), Interparking (Belgique), et 3 sociétés américaines, Millennium Parking Garages, Parking Garages et Twin Parking Holdings.



1.6.1. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

1.6.1.1. CAMPUS INDIGO

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 15 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2021.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

Voici quelques chiffres pour l'année 2021 :

Baromètre formation Campus INDIGO

Présentiel + Classe virtuelle + E-learning

Gestion

1412

Stagiaires



14860

heures
de formation

10h30

de formation
par stagiaire*

58%

Taux d'accès
à la formation

22

Formateurs



1.6.1.2. LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série



de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique Trucs et Astuces, met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique Talents dans laquelle

nos collaborateurs peuvent mettre en avant un Talent, une Passion, des collaborateurs qui peuvent être des Aventuriers, des Humanitaires, des Sportifs, des Musiciens et qui veulent partager cela avec leurs collègues.

1.6.1.3. CAMPAGNES DEDIEES AUX ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

1.6.1.3.1. CAMPAGNE SUR LE HANDICAP AU TRAVAIL

En 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation.

Un Pitch&Go (émission mensuelle interne) a été dédié au sujet en septembre 2021, de même qu'une campagne d'affichage dans les locaux, l'envoi de documentations avec les bulletins de salaire en novembre 2021, et un article Inwego (intranet Indigo).



agefiph



indigo



agefiph

INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

1.6.1.3.2. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

En conformité de la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, depuis janvier 2019, deux référents harcèlement sexuel et agissements sexistes ont été nommés. Dans un but de parité et pour faciliter la libération de la parole, le rôle de référent est représenté par une femme côté employeur et un homme côté CSE.

Des actions de communication et préventions ont été mises en place :

- Communication interne sur l'existence des référents (Pitch&Go – Emission mensuelle interne INDIGO),
- Communication de prévention (affichage dans tous les locaux siège et exploitation),
- E-learning de prévention,
- Process pour l'alerte, l'enquête et le suivi de faits de harcèlement et agressions sexuelles.



1.6.1.4. IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Nos engagements RSE pour l'environnement s'illustrent de la manière suivante :



Les bornes de recharge pour véhicules électriques

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électrique à des emplacements dédiés. Aujourd'hui en France, près de 1250 points de charge électrique sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharge de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui

permet un paiement des recharges à la session et l'abonnement

Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces

abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du

stationnement : l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en

illimité disponibles dans tous les parkings INDIGO



France ainsi qu'un tarif à la carte.

7 bornes de recharge électrique dont 6 Autolib sont opérationnelles dans le parking Plateau de Vanves.

2.

CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été marquée par l'apparition et la propagation du virus COVID-19. Très rapidement, INDIGO a pris les mesures qui s'imposaient afin de poursuivre l'activité des parcs de stationnement et des voiries tout en garantissant les conditions de sécurité et d'accueil des usagers, comme celle de ses collaborateurs. Des Plans de Continuité d'Activité ont été bâtis en suivant le cadre des mesures gouvernementales.

La COVID19 étant encore en circulation durant l'année 2021, les mesures prises en 2020 quant à la protection de nos salariés et usagers ont été poursuivies en s'adaptant aux recommandations gouvernementales. INDIGO s'est conformé aux mesures gouvernementales prises toute au long de l'année 2021, et a vu son activité fortement dépendre des restrictions liées aux générateurs avoisinants (fermetures des centres commerciaux de plus de 20 000m² en janvier 2021, restrictions de circulation dans les transports, couvre-feu...).

Sont mentionnées ci-après l'ensemble des mesures prises par le groupe INDIGO pour garantir aux usagers l'accès aux parkings dans les conditions sanitaires satisfaisantes, et à ses salariés de travailler en étant équipés des EPI et moyens nécessaires (Masques, gels hydroalcooliques...).

2.1. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Afin de faire face à cette crise sanitaire inédite et sans précédent, INDIGO Group a mis en place plusieurs mesures destinées à garder un service minimum sur les parcs et voiries.

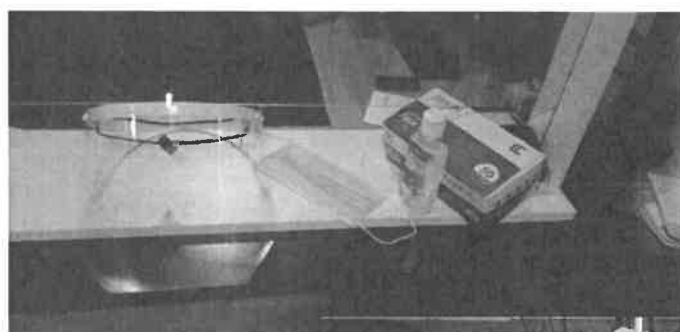
2.1.1. MESURES MISES EN PLACE

Vous retrouverez les Plans de Continuité d'Activité en Annexe de ce présent rapport.

2.1.1.1. MESURES SANITAIRES

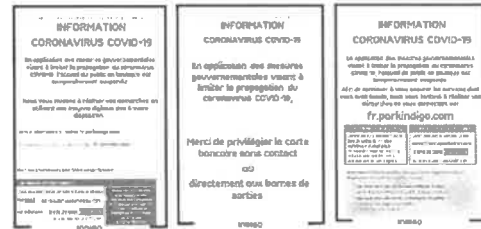
SALARIES INDIGO

Des dotations de masques, gants, visières de protections, ont été faites hebdomadairement afin que nous équipes puissions continuer à travailler en étant protégées. Un affichage rappelant les gestes barrières a été mis en place dans les locaux du personnel.



CLIENTS INDIGO

Pour la protection de nos clients, des distributeurs de gels, des sens de circulation, des protections en plexiglas et un affichage rappelant les gestes barrières ont été mis en place. Le paiement sans contact a aussi été fortement encouragé.



2.1.1.2. ADAPTATION DE L'EXPLOITATION

Suites aux contraintes sanitaires mises en place par le gouvernement, notre organisation sur site a été adaptée pour maintenir un service auprès de nos usagers.

Afin de minimiser l'impact financier de la crise sanitaire sur l'équilibre de la concession, nous avons eu recours, dès que possible aux mesures mises en place par le gouvernement (activité partielle, dont le champ d'application s'est restreint sur l'année 2021) et avons actionné les leviers opérationnels pour optimiser les coûts d'exploitation.

2.2. PLAN DE RELANCE

En cette période de reprise d'activité sous la contrainte du coronavirus, la mobilité individuelle (vélos et scooters électriques, 2 roues motorisées, voiture...) est un élément majeur du dispositif de la redynamisation des centres villes et de la relance économique. Indigo contribue à cet effort national en offrant les meilleures conditions d'accueil dans ses parkings, grâce à des mesures sanitaires protégeant ses clients et ses salariés. Protections plexiglas, masques et visières pour les opérateurs, marquage au sol permettent de respecter les gestes barrière, Indigo propose en outre à ses clients un ensemble d'outils et de mesures pour éviter au maximum les contacts (application «mains libres» OPnGO, paiement sans contact, prise et renouvellement des abonnements via le site internet fr.parkindigo.com, affichage et informations pratiques dans les parkings).

Pour aider les citoyens à la reprise de la mobilité dans ces circonstances délicates, INDIGO déploie un plan d'offres promotionnelles de grande ampleur. Elles visent à faciliter la flexibilité et les déplacements des usagers avec des offres à 10€ ou 15€ la journée de stationnement dans 180 parkings INDIGO en France, en réservant via l'application OPnGO, l'offre digitale du Groupe INDIGO. (Plus d'infos : <https://blog.opngo.com/offre-stationnement-deconfinement/>).

2.2.1. ACTIONS COMMERCIALES

En raison de la crise sanitaire, nous avons en 2021 porté une attention particulière sur les opérations commerciales visant à dynamiser la fréquentation dans nos ouvrages et en particulier pour les abonnés.



Sur nos autres sites en France, différents moyens de communication ont été déployés pour accompagner le lancement de nos campagnes commerciales.

SUPPORTS DE COMMUNICATION PHYSIQUES

Dans nos parkings, les affiches 60x80, les affiches A3, les manchons de barrières ainsi que les flyers supportent nos visuels lors des campagnes. Des messages radios sont également diffusés dans les parkings.



SUPPORTS DIGITAUX



La visibilité des parcs sur Internet est possible grâce au référencement naturel, qui consiste à améliorer le positionnement et la visibilité de sites dans des pages de résultats de moteurs de recherche permettant ainsi de mieux guider vers les parcs de stationnement.

Indigo travaille actuellement sur l'amélioration du référencement de l'ensemble de ses parkings sur Internet, mais également sur des annuaires spécialisés (systèmes GPS, Applications spécialisées, ...).

Exemples d'annuaires spécialisés :



Les parcs de stationnement et les services seront référencés sur Internet.

Indigo a enregistré des chiffres d'augmentation à deux, voire trois chiffres : +158% de vue des profils, +204% des clics sur itinéraire mais aussi +48% des clics sur appels et +146 % des clics sur site web.

La mise en avant de nos offres sur Google, nous a permis d'obtenir plus de visibilité avec presque 100 000 impressions sur notre campagne de rentrée.

Nous avons aussi fait des publications sur les différents réseaux sociaux et envoyé des newsletters autour de nos différentes offres aux anciens utilisateurs et utilisateurs inactifs Indigo.

Abonnement Parking | Offre Rentrée : Flexigo à 1€

[Annonce fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking](https://fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking)

Le premier mois à 1€ pour tout abonnement! Flexigo souscrit avant le 30 septembre 2020. Profitez d'une offre à seulement 1€ pour tout nouvel abonnement dans plus de 110 villes

Engagement minimum : + de 300 Parkings · Accès 24/24 7/7 · + de 110 Villes

Nos abonnements

Flexigo : 1er mois à 1€

Trouvez votre parking

Les services INDIGO



3.

LE CONTRAT

3.1. FICHE D'IDENTITE

En 2013, Indigo a conclu un contrat de DSP pour l'exploitation des parcs de stationnement Hôtel de Ville et Plateau de Vanves.

Signature du contrat : 04/01/2013

Début du contrat : **04/02/2015**

Echéance du contrat : 03/02/2027

Société titulaire du contrat : **Indigo Infra CGST**

Société exploitante : **Indigo Park**

3.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

3.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

XAVIER COLLEAU – DIRECTEUR REGIONAL

Responsable de la région, il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo ; il entretient des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

JEAN-CHARLES PIROT – DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir :

- Pilote l'activité du secteur Hauts de seine Sud en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur,
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, portenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

3.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

HACHEMI BENDAOU – RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

3.1.2. LE PERIMETRE GLOBAL

Indigo exploite depuis 2013 sur la ville de Malakoff dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public pour les parcs Hôtel de Ville et Plateau de Vanves.



3.1.3. L'EXPLOITATION



LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située à l'adresse suivante :

Parking INDIGO Hôtel de Ville
40, rue Gabriel Crié
92240 MALAKOFF

Horaires d'ouverture de la Boutique :

Mardi de 09h à 13h
Mercredi de 09h à 13h
Vendredi de 09h à 13h
Dimanche de 11h à 14h

4.

DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

4.1. HOTEL DE VILLE

4.1.1. DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
✓ 169 places ✓ 1 niveau ✓ 4 places PMR ✓ 169 places au niv1	✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ OPnGO ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Internet     	✓ 17 places moto ✓ 1 Ascenseur en surface ✓ Radio Indigo ✓ Lecture de plaque ✓ Station de gonflage

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

La Crise Sanitaire a fortement contribué au reflexe paiement en carte bancaire, en effet la fonction sans contact a été fortement recommandée par les autorités sanitaires, ainsi que par un affichage dans nos parcs.



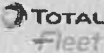
4.1.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
15 minutes	Gratuit	
30 minutes	0,50 €	
45minutes	0,80 €	
1 heure	1,10 €	
De 1h jusqu'à 8h	0,30 €	par ¼ d'heure
De 8h jusqu'à 11h	0,20 €	par ¼ d'heure
De 8h jusqu'à 11h15	0,10 €	par ¼ d'heure
De 11h15 jusqu'à 24h	12,00 €	
Ticket perdu	17,70 €	

Abonnements et forfaits	
Mensuel	77,00 €
Trimestriel	227,00 €
Annuel	900,00 €
CB Mensuel	75,00 €
Mensuel nuit et Week end	49,00 €
Trimestriel nuit et Week end	135,00 €
CB mensuel nuit et Week end	45,00 €
Mensuel Moto	38,00 €
Trimestriel Moto	105,00 €
CB mensuel Moto	35,00 €

4.2. PLATEAU DE VANVES

4.2.1. DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
✓ 149 places ✓ En enclos ✓ 4 places PMR	✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ OPnGO ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Internet     	✓ Lecture de plaques ✓ Recharge véhicule électrique

4.2.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
15 minutes	0,30	
30 minutes	0,60 €	
45minutes	0,90 €	
1 heure	1,20 €	
De 1h jusqu'à 10h	0,30 €	par ¼ d'heure
De 10h jusqu'à 11h15	0,20 €	par ¼ d'heure
De 11h15 jusqu'à 24h00	13,00 €	
Ticket perdu	13,00 €	

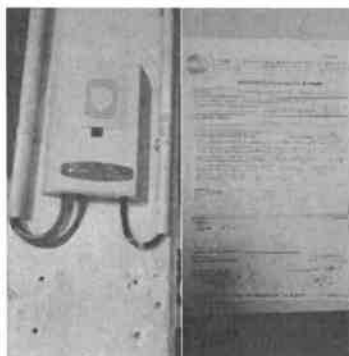
Abonnements et forfaits	
Mensuel	77,00 €
Trimestriel	227,00 €
Annuel	900,00 €
CB Mensuel	75,00 €
Mensuel nuit et Week end	49,00 €
Trimestriel nuit et Week end	135,00 €
CB mensuel nuit et Week end	45,00 €
Mensuel Moto	38,00 €
Trimestriel Moto	105,00 €
CB mensuel Moto	35,00 €

4.3. FAITS MARQUANTS

Voici les faits marquants intervenus en 2021 :

PARC HOTEL DE VILLE :

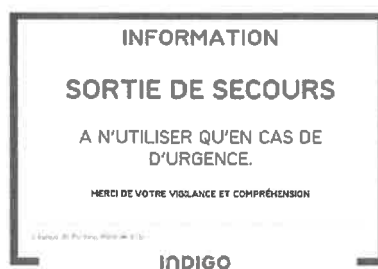
- Le 11 janvier 2021 : remplacement de 3 EVAC 3 à la suite de vandalisme.



- Le 22 janvier 2021 : remise de 4 badges d'accès parc HDV et 1 badge d'accès à PDV pour la Police Municipale de Malakoff, dans le cadre de la sécurisation des ouvrages et la tranquillité des usagers.



- Dysfonctionnements récurrents sur le paiement bancaire, mise à jour du logiciel bancaire et RGPD par notre mainteneur DESIGNA.
- Mise en place d'un affichage sortie de secours à n'utiliser qu'en cas d'urgence :



-
- Mai 2021 : repositionnement de LPM, afin de réduire les incidents OPnGO.



- Lavage périodique à haute pression de l'ensemble de l'ouvrage Hôtel de Ville par notre prestataire.



- Juin 2021 : remplacement de l'arbre ainsi que les barrières entrées et sortie.



PARC PLATEAU DE VANVES :

- Mise à jour du logiciel bancaire et RGPD par notre mainteneur DESIGNA.
- Octobre 2021 : opération d'enlèvement encombrants sur les parcs Plateau de Vanves et Hôtel de Ville. Mise en place d'une benne de 12m3. Ramassage de gravats de chantier déposés par des inconnus dans l'allée d'entrée gauche à l'endroit des camions de commerçants et ramassage de feuilles mortes dans les allées et emplacements de stationnement.



- Elagage des branches aux abords des allées de circulation.

4.3.1. OPERATIONS COMMERCIALES

- Une campagne d'abonnement valable du 17 mai au 30 juin offrant une remise de 50% sur les 3 premiers mois de souscription à un abonnement Flexigo pour tout client n'ayant pas d'abonnement INDIGO depuis le 1er mars 2021 > Offre BARRIERE
- Une campagne horaire valable du 19 mai au 30 juin pour les parkings OPnGO offrant 50% de remise sur des PASS Journée et des PASS loisirs (4 heures de stationnement) > Offre PASS TEMPS



- Le parc Centre-Ville a participé à la COMPAGNE RENTREE 2021 du 23 août au 30 septembre 2021. Le Slogan pour cette campagne est : « Démarrez la rentrée sur une bonne note ! »

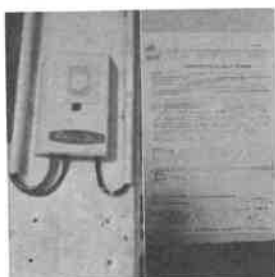
Le parc Hôtel de Ville a comptabilisé **13 souscriptions Web**. Ces nouveaux clients sont aujourd'hui toujours présents.

DÉMARREZ LA RENTRÉE
SUR UNE BONNE NOTE !



4.3.2. VANDALISME

- 3 EVAC3 vandalisés sur le parc Hôtel de Ville, remplacés par notre mainteneur ERIS.



- Vandalisme et vadage de 3 extincteurs dans le parc par des intrus.



- Bras de barrière de sortie vandalisé sur le parc Hôtel de Ville.



-
- Le 06 octobre 2021, renversement de la borne AUTOLIB par un camion stationné à l'endroit de la station su le parc Plateau de Vanves.



- Le 11 octobre 2021, enlèvement par la Police Municipale d'un véhicule volé stationné dans le parc Plateau de Vanves



- Le 15 octobre 2021, nous avons constaté la présence d'un véhicule volé stationné sur l'allée gauche. Une demande d'enlèvement est formulée auprès du commissariat de Vanves.



5.

MAINTENANCE ET TRAVAUX

5.1. HÔTEL DE VILLE

5.1.1. EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : DESIGNA Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Caisse manuelle : 1 Lecteur piéton : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 7 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Détection incendie	Modèle : EVAC 3 Nombre : 4	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : ERISI
Extincteurs	Marque : Sicli Modèle : Poudre – CO2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Sicli
Boîtiers bris de glace	Marque : Siemens Cerberus et Legrand	
Colonnes sèches		
Ascenseurs	Marque : 1 CFA 1 OTIS Type : MONOSPACE 500 Nb de niveaux : 1 Charge en Kg : 630 Kg	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Qui : Kone
Electricité	BAES Marque LUMINOX Luminaire LED Marque Ledvance	Contrat de maintenance : Non Contrôle périodique toutes les semaines
Portes automatiques	Marque : SANDAUR	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : AUDIO PROCESSOR SYTEM Nombre de HP : 25	Contrat de maintenance : Non

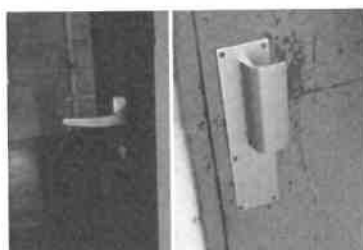
5.1.2. TRAVAUX

Conformément au plan d'investissement défini dans le contrat, les travaux suivants ont été effectués sur le parking :

- Remplacement des luminaires hors service (niveau et escaliers),
- Remplacement des grilles pour sécuriser l'accès coté ascenseur,
- Reparation de la barre anti panique et la porte sortie rue Raymond FASSIN.



- Remplacement des poignées de portes hors service, ainsi que les codes d'accès des digicodes.



- Lavage complet haute pression de l'ouvrage.



- Remise en état de la ventouse sortie piétons coté ascenseur niveau 0 ;
- Remplacement d'un robinet coté de l'accueil ;
- Traitement des Tags et reprise en peinture de la zone squattée ;
- Renforcement des diffuseurs de parfum dans les accès piétons.

Nous tenons à alerter la collectivité sur la nécessité de reprise de l'étanchéité des évacuations au-dessus de l'accueil du parc.

5.2. PLATEAU DE VANVES

5.2.1. EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : DESIGNA Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 3 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
BRVE	Marque : häger Modèle : XEV20/VP	Contrat de maintenance : Non Contrôle périodique toutes les semaines

5.2.2. TRAVAUX

Conformément au plan d'investissement défini dans le contrat, les travaux suivants ont été effectués sur le parking :

- Nettoyage et enlèvement des feuilles mortes dans les allées du parking et mise à disposition d'une benne.



- Elogage de l'espace vert en zone de sortie du parc.
- Remise en état et renforcement des fixations de la barrière de péage en sortie du parking.

6.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion, nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements,
- L'accueil des clients,
- La gestion des flux financiers.

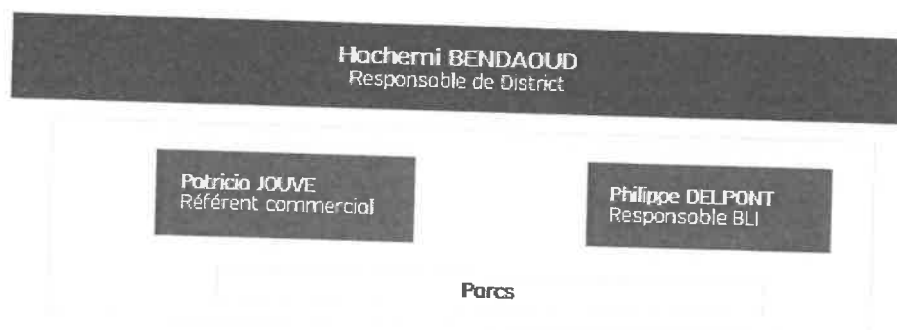
Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un responsable de sites B.L.I. (Base Locale d'Intervention), en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Référent Commercial, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.

Un Référent Administratif, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers.



Le responsable BLI dispose des collaborateurs qui sont amenés à intervenir sur l'ensemble des exploitations, non en fonction d'une affectation fixe mais en fonction du besoin et de la compétence des collaborateurs.

Quatre rôles sont attribués aux agents en fonction des besoins et des compétences :



L'Agent Mobile assure les rondes sur l'ensemble des parkings et note les anomalies à l'aide de son PDA et éventuellement intervient sur de la maintenance de 1er niveau ;

L'Agent d'Intervention assure sur demande de dépannage ou en de façon planifiée des interventions de dépannage ou de remise à niveau ;

Le téléopérateur réceptionne les appels et les alarmes des parkings, il répond aux demandes clients à distance et diligente l'agent d'intervention en cas de besoin et applique les consignes en cas d'incident ;

L'Agent Fixe assure des vocations sur site en fonction des besoins et du trafic pour intervenir immédiatement en cas de demande au plus près du problème.

Le responsable BLI assure également le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Il peut également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



6.2. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2021, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Sur le parc de Hôtel de Ville, plusieurs collaborateurs ont été formés en 2021.

Intitulé du Poste	Formation
Agent d'exploitation	Habilitation électrique (de niveau HOV-BEM-BS)
Responsable BLI	Habilitation électrique (de niveau HOV-BEM-BS)
Responsable BLI	Intégrer les éléments juridiques liés au management
Responsable BLI	Sécurité incendie
Agent d'exploitation	Sécurité incendie
Agent d'exploitation	La promesse client chez INDIGO
Référente commerciale	La promesse client chez INDIGO
Référente commerciale	Habilitation électrique (de niveau HOV-BEM-BS)
Référente commerciale	Sécurité incendie

6.2.1. FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « Bien accueillir les personnes handicapées » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

6.2.2. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

6.3. SERVICE DE TELE- OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.

De même, la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.



LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

6.4. LA BOUTIQUE

Le **Référent Commercial** est basé à la boutique de Hôtel de Ville, il centralise les demandes clients de l'ensemble des parkings quel que soit le canal (accueil, téléphone, web, numéro client...) et garantit ainsi un suivi qualitatif des demandes, de son enregistrement jusqu'à la solution apportée à l'utilisateur.

Les demandes sont suivies dans un outil CRM (Customer Relationship Manager). Il gère le personnel présent sur la boutique afin de garantir un accueil qualitatif localement ou au téléphone. Il pilote la politique commerciale de l'ensemble des parkings afin d'assurer la bonne application des tarifs et l'homogénéité des pratiques commerciales et participe à l'élaboration des documents de communication.



Ainsi pour obtenir des renseignements sur les abonnements et services disponibles ou souscrire un abonnement, les clients pourront rencontrer en boutique, nos collaborateurs spécialement formés.

6.5. SERVICE RELATION CLIENTS

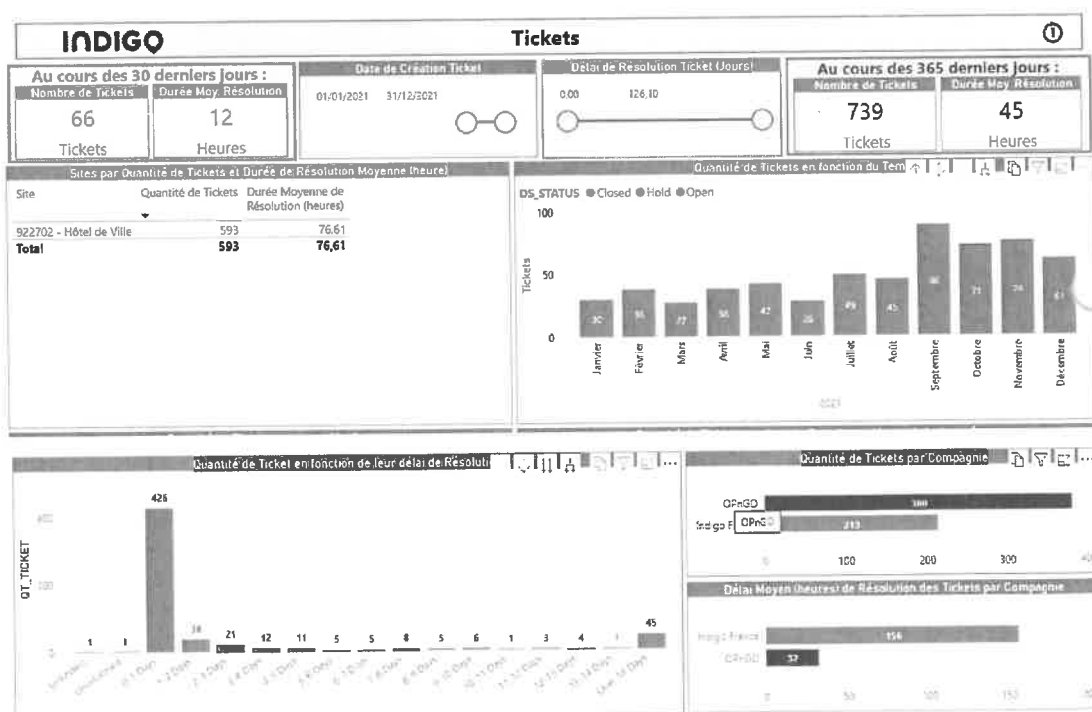
Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

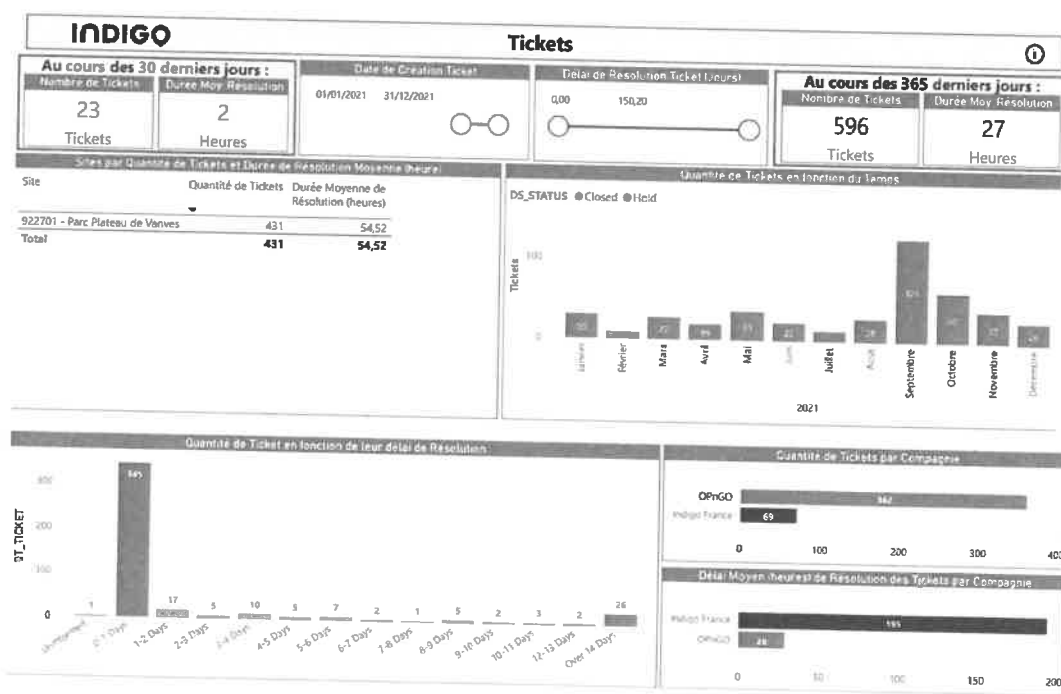
NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex ;
- Mail : service.clients@group-indigo.com ;
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08 h 30 à 19 h 00 sans interruption du lundi au vendredi ;
- Directement par formulaire depuis le site web <https://fr.porkindigo.com/> ou depuis l'application mobile.

En 2021, pour le parc de Hôtel de Ville, le Service Relation Client a traité 739 demandes réparties de la façon suivante :



En 2021, pour le parc Plateau de Vanves, le Service Relation Client a traité 596 demandes réportées de la façon suivante :



6.6. CONTROLES QUALITÉ

6.6.1. CONTROLE INDIGO

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2021, deux visites ont été réalisées sur les parkings.

Le parking Hôtel de Ville a obtenu la note de 94.20 % de satisfaction.

INDIGO

Q ORPHÉE

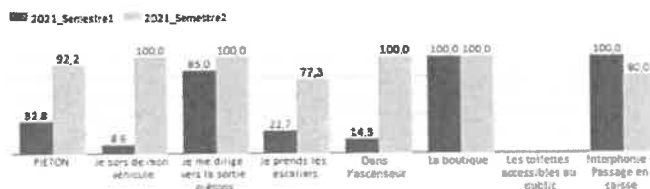
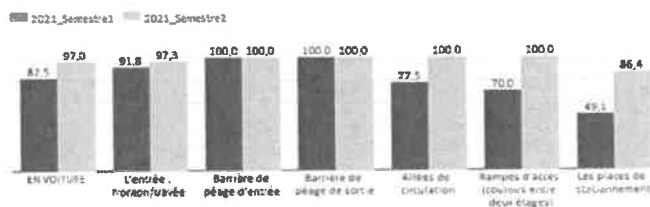
AUDIT MYSTERE



Score Global
2020 semestre 1 : / 100
2021 semestre 1 : 68,1 / 100
2021 semestre 2 : 94,2 / 100



Score Incontournables
2020 semestre 1 : / 100
2021 semestre 1 : 53,0 / 100
2021 semestre 2 : 94,0 / 100



6.7. LES SERVICES

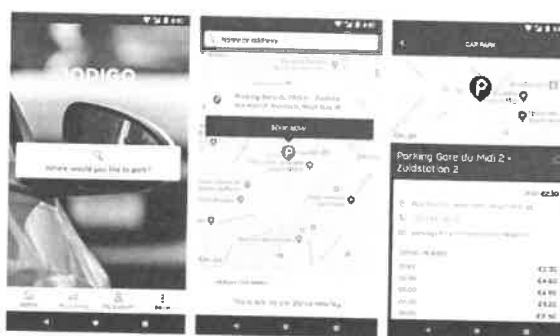
6.7.1. APPLICATION SMARTPHONE

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- Souscrire et gérer leur abonnement Indigo ;
- Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO ;
- Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.



6.7.2. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.

Conseillé			
Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Abonnement Flexigo
- Durée de stationnement : 1 mois - Paiement unique lors de la souscription	- Durée de stationnement : 3 mois - Paiement unique lors de la souscription	- Durée de stationnement : 12 mois - Paiement unique lors de la souscription	- Durée de stationnement : Libre - Engagement : 3 mois - Prélèvements mensuels automatiques

6.7.3. OPNGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Via l'application mobile, les usagers sont en mesure de réserver et payer leur stationnement horaire en ouvrage, et régler et renouveler leur stationnement en voirie. Le tout au juste prix et sans ticket, ni facture papier, puisque l'ensemble est dématérialisé et les véhicules reconnus via leur plaque d'immatriculation. Grâce à la géolocalisation, ils peuvent comparer les tarifs et la distance des parkings à proximité ou encore, préparer leur trajet en toute sérénité en réservant leur stationnement à l'avance dans un parking.

Pour offrir un service encore plus complet et toujours plus simple à nos clients, nous prévoyons de lancer prochainement une plateforme unique pour l'ensemble de nos services proposant une expérience client modulable et adaptée à tous les besoins de stationnement. Celle-ci recouvre en effet, le parking en ouvrage, et en voirie, le stationnement vélo ; ainsi que la recharge électrique.

1,2 M D'USAGERS

5 PAYS

220 VILLES

600 PARKINGS

PLUS DE
80 VOIRIES

PLUS DE
430 000 PLACES
CONNECTÉES À

OPnGO

6.7.4. SERVICE DE PROXIMITÉ

RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

PLAN DE QUARTIER MULTIMODAL

Un plan de quartier multimodal est proposé dans tous les parkings à côté des caisses automatiques, et à proximité des accès principaux.

GONFLAGE DE PNEUS

Pour pallier les urgences éventuelles liées aux petits problèmes techniques des véhicules, les automobilistes et les cyclistes pourront profiter des services du parking prévus à cet effet.

Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients :

- Une station pour gonfler les pneumatiques pour les deux-roues et véhicules.

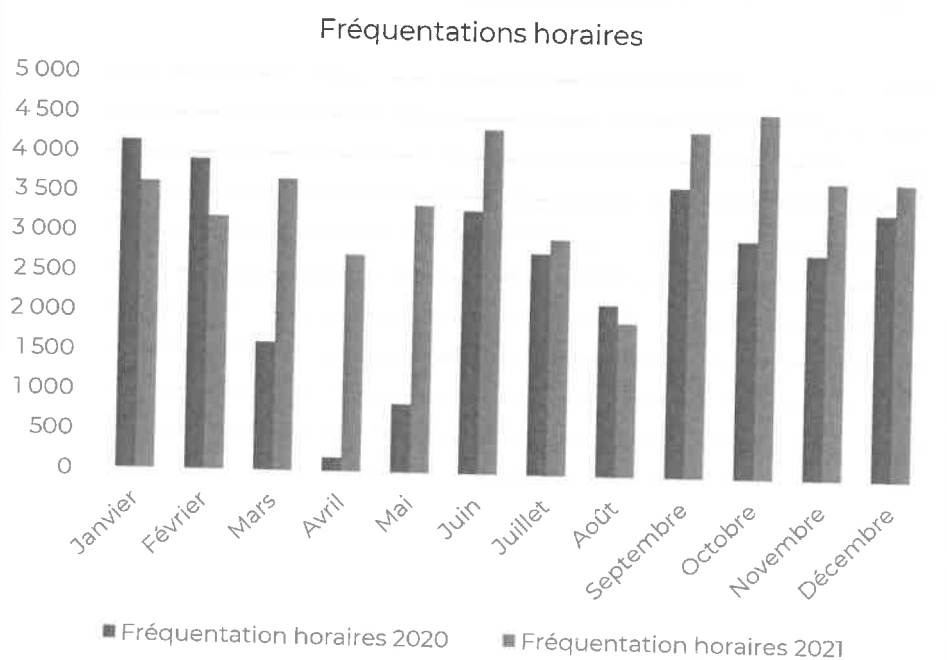
7.

ANALYSES

7.1. HÔTEL DE VILLE

7.1.1. FREQUENTATION HORAIRES

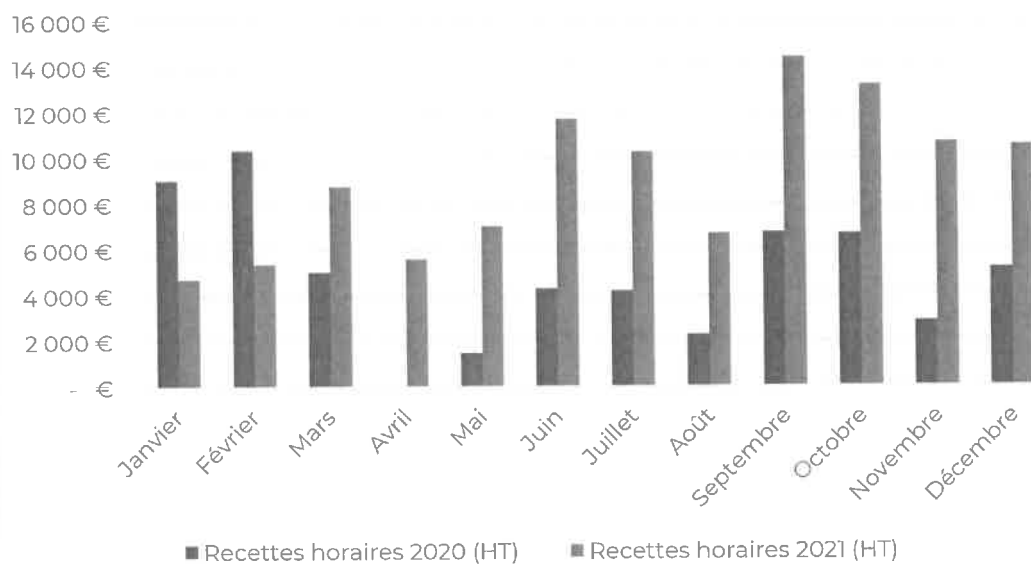
	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	4 158	3 639	-12,5
Février	3 927	3 213	-18,2
Mars	1 627	3 689	126,7
Avril	183	2 754	1 404,9
Mai	874	3 389	287,8
Juin	3 333	4 363	30,9
Juillet	2 812	2 984	6,1
Août	2 176	1 953	-10,2
Septembre	3 673	4 378	19,2
Octobre	3 015	4 617	53,1
Novembre	2 853	3 763	31,9
Décembre	3 378	3 769	11,6
Total	32 009	42 511	32,8



7.1.2. RECETTES HORAIRES

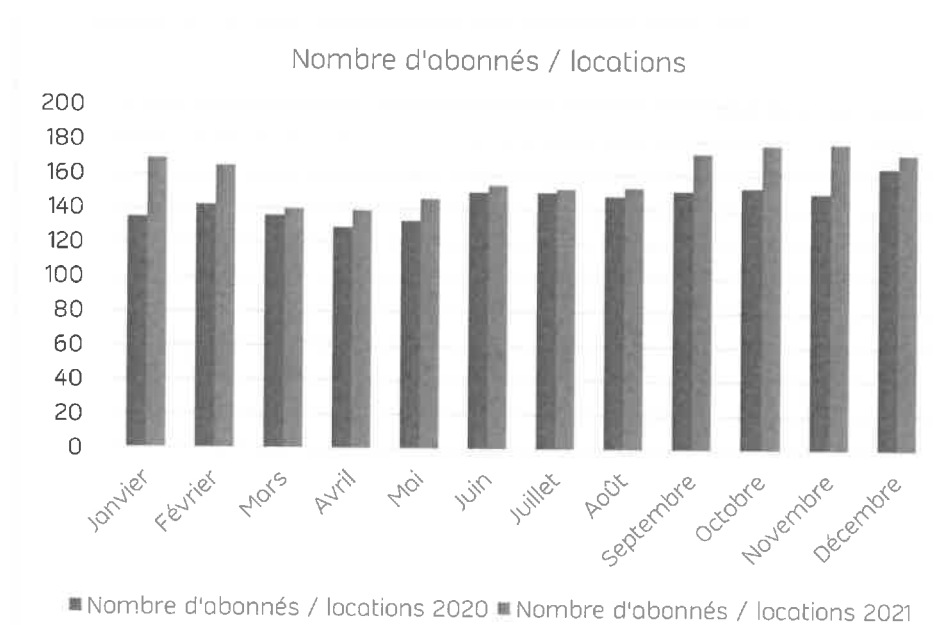
	Recettes horaires 2020 (HT)	Recettes horaires 2021 (HT)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	10 826 €	8 011 €	-26,0
Février	9 995 €	7 650 €	-23,5
Mars	5 124 €	8 861 €	72,9
Avril	7 €	9 980 €	139 096,9
Mai	2 054 €	7 492 €	264,7
Juin	7 502 €	10 291 €	37,2
Juillet	7 416 €	9 240 €	24,6
Août	3 302 €	6 394 €	93,6
Septembre	9 877 €	11 836 €	19,8
Octobre	8 171 €	13 211 €	61,7
Novembre	4 513 €	9 579 €	112,2
Décembre	6 961 €	11 624 €	67,0
Total	75 734 €	94 209 €	24,4

Recettes horaires



7.1.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

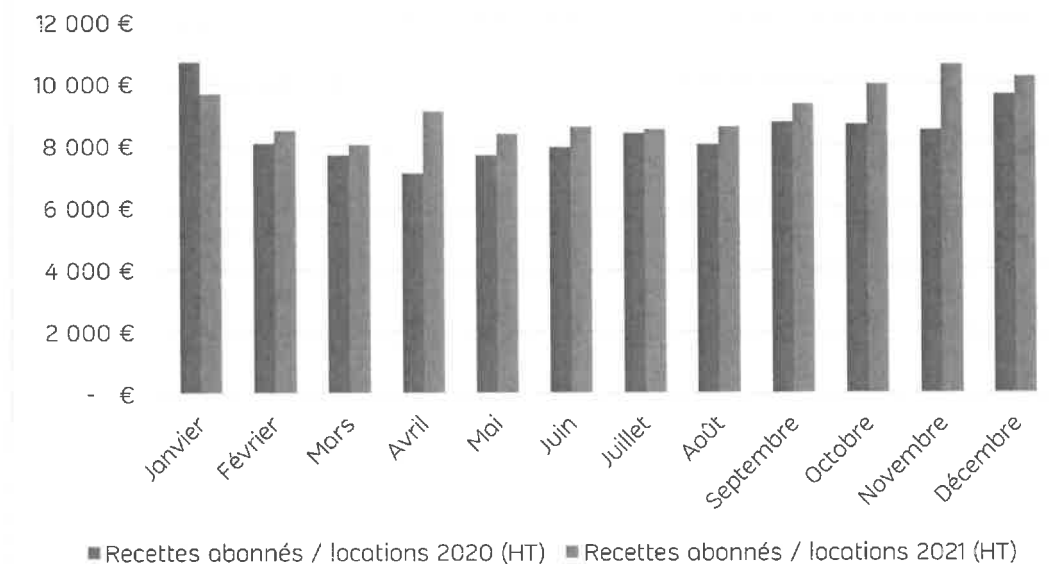
	Nombre d'abonnés et locations en 2020	Nombre d'abonnés et locations en 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	135	169	25,2
Février	142	165	16,2
Mars	136	140	2,9
Avril	129	139	7,8
Mai	133	146	9,8
Juin	150	154	2,7
Juillet	150	152	1,3
Août	148	153	3,4
Septembre	151	173	14,6
Octobre	153	178	16,3
Novembre	150	179	19,3
Décembre	165	173	4,8
Total	1 742	1 921	10,3



7.1.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

	Recettes abonnés / locations 2020 (HT)	Recettes abonnés / locations 2021 (HT)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	10 703 €	9 675 €	-9,6
Février	8 082 €	8 483 €	5,0
Mars	7 692 €	8 029 €	4,4
Avril	7 108 €	9 118 €	28,3
Mai	7 691 €	8 383 €	9,0
Juin	7 946 €	8 614 €	8,4
Juillet	8 400 €	8 522 €	1,4
Août	8 043 €	8 611 €	7,1
Septembre	8 759 €	9 351 €	6,8
Octobre	8 693 €	9 980 €	14,8
Novembre	8 499 €	10 624 €	25,0
Décembre	9 661 €	10 229 €	5,9
Total	101 277 €	109 620 €	8,2

Recettes abonnés / locations



7.1.5. CONCLUSION

	2018	2019	2020	2021	Variatio n 2021/20 20
PREVENDUS	2 7 67 €	7 631	5 049 €	9 715 €	92,4
HORAIRES	134 186 €	129 426 €	75 734 €	94 209 €	24,4
ABONNEMENT / LOCATION	93 337 €	86 103 €	101 277 €	109 620 €	8,2
PRESTATIONS DE SERVICES	0 €	0 €	14 634 €	0 €	-100,0
AMODIATIONS			4 260 €	4 267 €	0,2
DIVERS			10 833 €	10 958 €	1,2
Recettes totales	230 315 €	223 211 €	211 787 €	228 768 €	8,0

Analyse sur l'activité 2021

Plusieurs événements en 2021 ont impacté de façon plus ou moins forte la fréquentation du parking, en particulier les événements suivants :

- ✓ Confinement mois d'avril 2021, baisse de CA ;
- ✓ Le renforcement du télétravail ;
- ✓ Déconfinement le 19 mai 2021, reprise de l'activité et le chiffre d'affaire ;
- ✓ Réouverture de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion ;
- ✓ Reprise d'activité de la ligne 13 du métro desservant le parc Plateau de Vanves ;
- ✓ Reprise d'activité des salons de la porte de Versailles ;
- ✓ Reprise de l'activité tertiaire, notamment le marché les mercredis, vendredis et dimanches.

La fréquentation horaire est reportée à la hausse après la baisse constatée au 1^{er} trimestre 2021 avec + 32,8% par rapport à l'exercice 2020 qui a été particulièrement marqué par le covid.

Les principaux générateurs restent le marché (mercredis, vendredis, dimanches) et les entreprises environnantes. A noter, la présence d'une clientèle étrangère en location dans les hôtels du périmètre générant un fort ticket moyen, favorisant les transports publics pour se rendre dans Paris.

Par conséquent, la recette horaire a enregistré une nette progression +24,4%.

La fréquentation abonné a également enregistré une hausse significative tout au long de l'exercice 2021 (+10,3%). Principalement, Hôtel de Ville est plebescité par les résidents de Malakoff, et les entreprises du secteur. Le chiffre d'affaire abonné a progressé de +8,2%.

En conclusion :

En 2021, les 169 places du parking ont généré 229 K€ HT de recettes globales réparties pour 54% de recette abonné et de 46% de recette horaire.

La recette globale moyenne par mois d' Hôtel de Ville est de 113€ par place exploitée. Elle était de 104€ en 2020, soit une progression de +9%.

42 511 clients horaires ont fréquenté le parking en 2021, ce qui représente 10 502 clients de plus qu'en 2020 et +32,8% de progression.

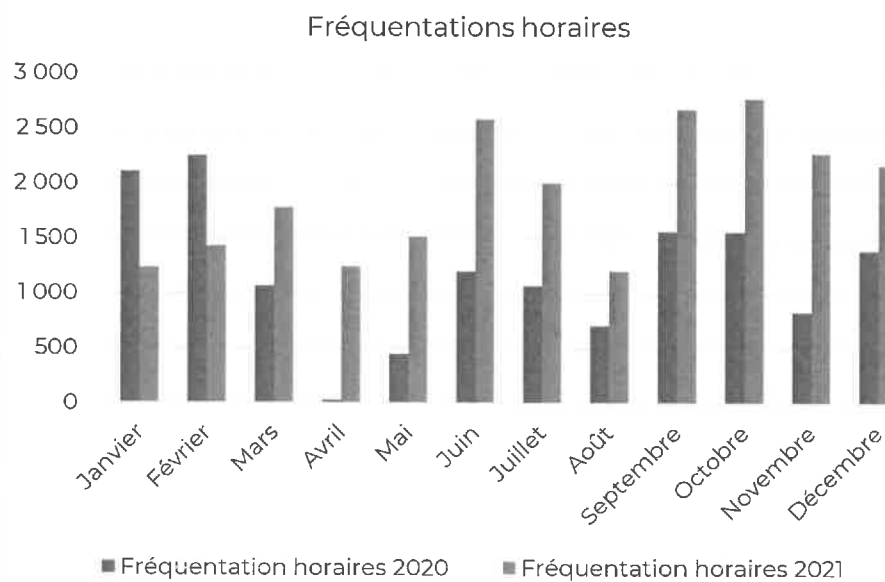
Le nombre d'abonnés a fortement augmenté au quatrième trimestre +10,3%. Par conséquent, nous avons limité les nouvelles souscriptions jusqu'à nouvel ordre, afin de ne pas saturer le parc les jours de marché

La recette globale du parc est en hausse de +8%.

PLATEAU DE VANVES

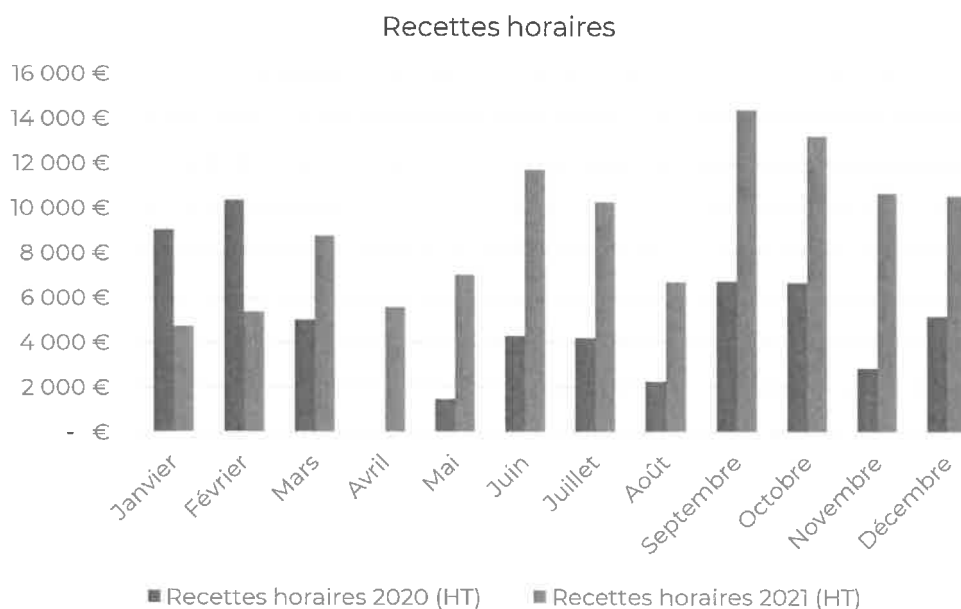
7.1.6. FREQUENTATION HORAIRE

	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2021 / 2020 (%)
Janvier	2 113	1 237	-41,5
Février	2 258	1 435	-36,4
Mars	1 070	1 785	66,8
Avril	28	1 248	4 357,1
Mai	449	1 523	239,2
Juin	1 205	2 592	115,1
Juillet	1 072	2 013	87,8
Août	710	1 208	70,1
Septembre	1 569	2 682	70,9
Octobre	1 564	2 783	77,9
Novembre	833	2 283	174,1
Décembre	1 396	2 173	55,7
Total	14 267	22 962	60,9



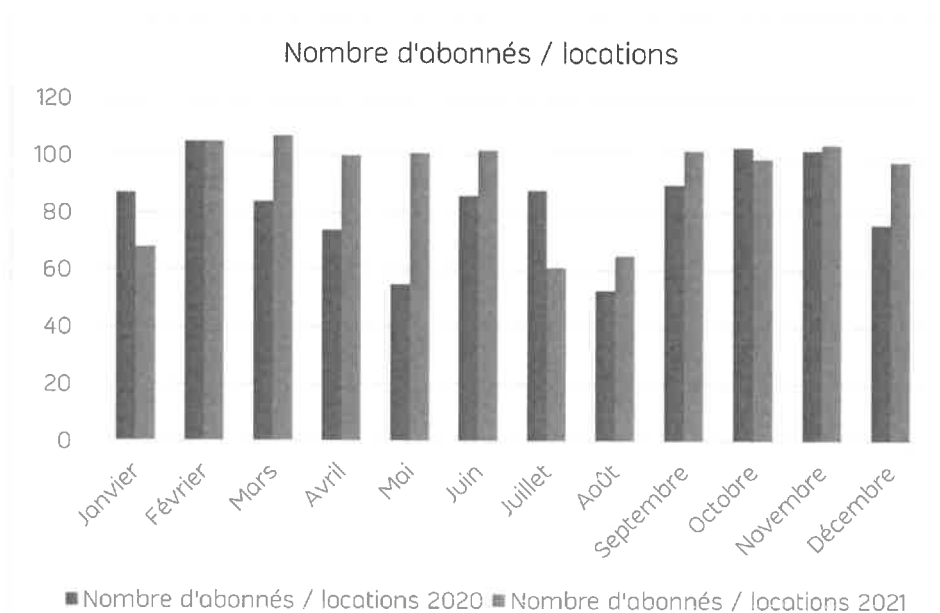
7.1.7. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2020 (HT)	Recettes horaires 2021 (HT)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	9 059 €	4 727 €	-47,8
Février	10 381 €	5 386 €	-48,1
Mars	5 034 €	8 779 €	74,4
Avril	- €	5 606 €	-
Mai	1 486 €	7 034 €	373,4
Juin	4 316 €	11 728 €	171,7
Juillet	4 209 €	10 290 €	144,5
Août	2 282 €	6 721 €	194,5
Septembre	6 755 €	14 422 €	113,5
Octobre	6 693 €	13 228 €	97,6
Novembre	2 864 €	10 694 €	273,4
Décembre	5 177 €	10 556 €	103,9
Total	58 254 €	109 170 €	87,4



7.1.8. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

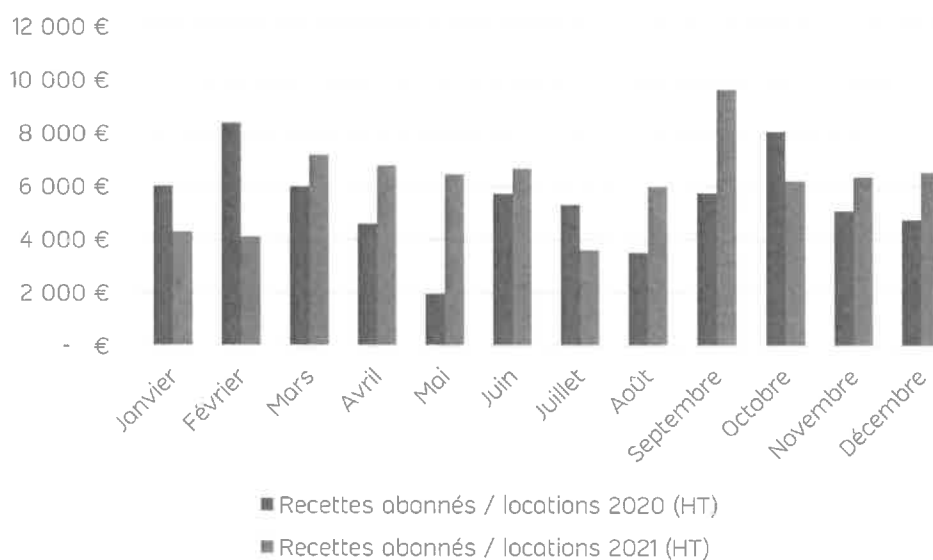
	Nombre d'abonnés et locations en 2020	Nombre d'abonnés et locations en 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	87	68	-21,8
Février	105	105	0,0
Mars	84	107	27,4
Avril	74	100	35,1
Mai	55	101	83,6
Juin	86	102	18,6
Juillet	88	61	-30,7
Août	53	65	22,6
Septembre	90	102	13,3
Octobre	103	99	-3,9
Novembre	102	104	2,0
Décembre	76	98	28,9
Total	1 003	1 112	10,9



7.1.9. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

	Recettes abonnés / locations 2020 (HT)	Recettes abonnés / locations 2021 (HT)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	6 029 €	4 311 €	-28,5
Février	8 408 €	4 135 €	-50,8
Mars	5 990 €	7 183 €	19,9
Avril	4 599 €	6 801 €	47,9
Mai	1 964 €	6 472 €	229,6
Juin	5 729 €	6 676 €	16,5
Juillet	5 313 €	3 607 €	-32,1
Août	3 506 €	5 993 €	70,9
Septembre	5 766 €	9 654 €	67,4
Octobre	8 071 €	6 226 €	-22,9
Novembre	5 099 €	6 355 €	24,6
Décembre	4 757 €	6 542 €	37,5
Total	65 230 €	73 956 €	13,4

Recettes abonnés / locations



7.1.10. CONCLUSION

	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
PREVENDUS	6 750 €	10 466 €	4 312 €	8 892 €	106,2
HORAIRES	127 869 €	114 015 €	58 254 €	109 170 €	87,4
ABONNEMENT / LOCATION	36 592 €	61 188 €	65 230 €	73 956 €	13,4
DIVERS	25 €	25 €	225 €	263 €	16,5
TOTAL GENERAL	171 237 €	185 693 €	128 021 €	192 280 €	50,2

Analyse sur l'activité 2021

Le parc Plateau de Vanves a également été impacté de façon plus ou moins forte par les événements suivants :

- ✓ Confinement mois d'avril 2021, baisse de CA ;
- ✓ Le renforcement du télétravail ;
- ✓ Déconfinement le 19 mai 2021, reprise de l'activité et le chiffre d'affaire ;
- ✓ Réouverture de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion ;
- ✓ Reprise d'activité de la ligne 13 du métro desservant le parc Plateau de Vanves ;
- ✓ Reprise d'activité des salons de la porte de Versailles ;
- ✓ Reprise de l'activité tertiaire, notamment le marché les mercredis, vendredis et dimanches ;
- ✓ Installation du siège social SAFRAN ;
- ✓ Nouvelles souscriptions par les entreprises Pichet et Ecotech ;
- ✓ Evacuation de plusieurs véhicules épaves.

La fréquentation horaire a fortement baissé au 1^{er} trimestre 2021 (-39%), pour ensuite repartir à la hausse en mai. Au 31 décembre 2021, le parc a enregistré une augmentation de +60,9%.

Les principaux générateurs restent la proximité de l'ouvrage de la ligne 13 de métro, les entreprises dans le secteur, la Faculté de Droit et les événements de la porte de Versailles. Contrairement à 2020, le chiffre d'affaire horaire affiche le double en 2021 à + 87,4%.

La fréquentation abonné a évolué de +10,9 à la suite de la souscriptions de 22 abonnements par la Société PICHET et 16 abonnements par la Société ECOTHEC en début du mois de mars 2021. Le chiffre d'affaire abonné a progressé de +13,4%.

En conclusion :

En 2021, les 149 places du parking ont généré 192 K€ HT de recettes globales réparties pour 40% de recette abonnés et de 60% de recette horaire.

La recette globale moyenne par mois d' Hôtel de Ville est de 108€ par place exploitée. Elle était de 72€ en 2020, soit une progression de +50%.

22 962 clients horaires ont fréquenté le parking en 2021, ce qui représente 8 695 clients de plus qu'en 2020 et +60,9% de progression.

La recette globale du parc est en hausse de +50,2%.

8.

BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE

8.1. PARC HÔTEL DE VILLE

PARC DE STATIONNEMENT	922702 - Malakoff Parking de l'Hotel de Ville
DELEGANT	0
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	80 783	103 924	23 141	28,6%
Abonnés parcs	101 277	109 620	8 343	8,2%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	14 634	0	-14 634	-100,0%
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires	4 260	4 267	7	0,2%
Activités annexes	10 833	10 958	125	1,2%
Sous Total Chiffre d'Affaires	211 787	228 768	16 981	8,0%
Subventions d'exploitation	0	0	0	
Autres Produits	0	5 343	5 343	
Sous Total Autres Produits	0	5 343	5 343	
Total Produits d'Exploitation	211 787	234 112	22 324	10,5%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-62 091	-56 405	5 685	-9,2%
Personnel Contrat à Durée Déterminée			0	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-797	-547	250	-31,3%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-1 031	-636	395	-38,3%
Prestations de Nettoyage	-23 529	-20 565	2 964	-12,6%
Prestations de Gardiennage	-71 088	-5 560	65 528	-92,2%
Sous Total Frais de Personnel	-158 535	-83 714	74 821	-47,2%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-4 056	-11 146	-7 090	174,8%
Entretien : Contrats	-6 952	-4 788	2 164	-31,1%
Electricité, Fluides	-11 676	-10 833	843	-7,2%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	
Frais de Télécommunication	-2 114	-2 080	33	-1,6%
Location Matériel d'Exploitation	-174	-257	-83	47,7%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-24 972	-29 105	-4 133	16,6%
Actions Commerciales	-416	-658	-242	58,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 123	-4 812	-1 689	54,1%
Frais Administratifs et Divers	-829	0	829	-100,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-4 368	-5 469	-1 102	25,2%
Total Charges Directes d'Exploitation	-187 874	-118 288	69 586	-37,0%
Police d'Assurances	-1 330	-1 373	-43	3,2%
Sinistres	0	-2 865	-2 865	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 107	-1 144	-37	3,4%
Redevances Aux Concédants	-6 568	-3 862	2 706	-41,2%
Taxes et Versements Assimilés	-1 501	-5 409	-3 908	260,4%
Autres Charges et Provisions Courantes	187	-1 463	-1 650	-882,4%
Charges de Gros Entretien	0	0	0	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-4 278	-4 484	-206	4,8%
Frais Généraux Siège	-17 239	-14 573	2 666	-15,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-31 835	-35 172	-3 336	10,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-31 835	-35 172	-3 336	10,5%
Total Charges d'Exploitation	-219 710	-153 460	66 250	-30,2%
Autres Charges Non Courantes	0	0	0	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-100	-59	40	-40,6%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-77 538	-78 984	-1 446	1,9%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-77 638	-79 043	-1 405	1,8%
Total Charges Non Courantes	-77 638	-79 043	-1 405	1,8%
EBIT	-85 560	1 609	87 169	-101,9%
Frais Financiers	-16 273	-12 116	4 157	-25,5%
Total Frais Financiers	-16 273	-12 116	4 157	-25,5%
Total Frais Financiers	-16 273	-12 116	4 157	-25,5%
Resultat Net avant Impot Parc	-101 833	-10 507	91 326	-89,7%

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Malakoff Hôtel de ville

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	660 951 -	465 938	195 013
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	151 002 -	103 961	47 041
Total BIENS DE RETOUR		811 953 -	569 899	242 054
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	2 425 -	1 950	474
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 039 -	2 039	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	698 -	698	-
Total BIENS DE REPRISE*		5 162 -	4 687	474
Total général		817 115 -	574 586	242 529

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Malakoff Hôtel de ville

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	817 115
Immobilisations Valeur Comptable Nette	242 529
Immobilisation en cours	0

8.2. PARC PLATEAU DE VANVES

PARC DE STATIONNEMENT	922701 - Malakoff Plateau de Vanves
DELEGANT	0
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	62 566	118 062	55 497	88,7%
Abonnés parcs	65 230	73 956	8 726	13,4%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	0	0	0	
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires	0	0	0	
Activités annexes	225	263	37	16,5%
Sous Total Chiffre d'Affaires	128 021	192 280	64 259	50,2%
Subventions d'exploitation	0	0	0	
Autres Produits	0	22	22	
Sous Total Autres Produits	0	22	22	
Total Produits d'Exploitation	128 021	192 302	64 281	50,2%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-6 940	-9 831	-2 891	41,6%
Personnel Contrat à Durée Déterminée			0	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-132	-60	73	-54,9%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-2 136	-1 953	182	-8,5%
Prestations de Nettoyage	-86	1 169	1 256	-1453,5%
Prestations de Gardiennage	-170	-180	-10	5,9%
Sous Total Frais de Personnel	-9 464	-10 854	-1 390	14,7%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-1 273	-162	1 111	-87,3%
Entretien : Contrats	-4 211	-3 946	264	-6,3%
Electricité, Fluides	-1 329	-1 008	321	-24,2%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	
Frais de Télécommunication	-1 505	-1 530	-25	1,7%
Location Matériel d'Exploitation	-497	-257	240	-48,3%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-8 815	-6 904	1 911	-21,7%
Actions Commerciales	-269	-151	118	-43,9%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 058	-4 444	-1 387	45,4%
Frais Administratifs et Divers	0	-32	-32	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 326	-4 628	-1 301	39,1%
Total Charges Directes d'Exploitation	-21 606	-22 385	-780	3,6%
Police d'Assurances	-883	-1 154	-271	30,7%
Sinistres	0	0	0	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-734	-961	-227	31,0%
Redevances Aux Concédants	-6 059	-5 246	813	-13,4%
Taxes et Versements Assimilés	-3 421	-3 812	-392	11,4%
Autres Charges et Provisions Courantes	-95	-3 923	-3 829	4047,7%
Charges de Gros Entretien	0	0	0	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 586	-3 769	-1 183	45,7%
Frais Généraux Siège	-10 420	-12 248	-1 828	17,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-24 197	-31 114	-6 917	28,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-24 197	-31 114	-6 917	28,6%
Total Charges d'Exploitation	-45 802	-53 499	-7 697	16,8%
Autres Charges Non Courantes	0	0	0	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-18 160	-21 446	-3 286	18,1%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-18 160	-21 446	-3 286	18,1%
Total Charges Non Courantes	-18 160	-21 446	-3 286	18,1%
EBIT	64 058	117 357	53 299	83,2%
Frais Financiers	-3 509	-2 730	779	-22,2%
Total Frais Financiers	-3 509	-2 730	779	-22,2%
Total Frais Financiers	-3 509	-2 730	779	-22,2%
Resultat Net avant Impot Parc	60 549	114 627	54 078	89,3%

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Malakoff Parc Plateau de Vanves

Code sous-classe Immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	97 034 -	71 816	25 218
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	87 732 -	57 073	30 658
Total BIENS DE RETOUR		184 765 -	128 889	55 876
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	1 631 -	1 631	-
Total BIENS DE REPRISE*		1 631 -	1 631	-
Total général		186 397 -	130 521	55 876

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Malakoff Parc Plateau de Vanves

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	186 397
Immobilisations Valeur Comptable Nette	55 876
Immobilisation en cours	-2 384

INDIGO

Ville de Malakoff - Année 2021

Détermination de la redevance du contrat de Délégation de Service Public
Selon les articles 29 et 30 du contrat d'affermage du 4 janvier 2013

Révision de l'indexation : 1er janvier 2021

Formule d'indexation :

$$K_n = 0,70 \text{ ICHT-rev-TS1} / \text{ICHT-rev-Tso} + 0,30 \text{ EBIQ00} / \text{EBIQ00o}$$

dans laquelle les valeurs de base sont celles connues au 1er septembre 2012

Valeur des indices :

ICHT-rev-Tso 106,9 Valeur de mars 2012 publiée le 02/07/2012

L'indice EBIQ00 en base 100 2005 a été supprimé et remplacé par l'indice EBIQ00 en base 100 2010 après sa valeur d'octobre 2012.

Pour déterminer la valeur de base de cet indice, il convient de prendre la dernière valeur connue de l'indice en base 100 2005 au 1er septembre 2012 puis de prendre son équivalent en base 2010.

EBIQ00o base 100 en 2005 121,3 Valeur de juin 2012 publié le 31/07/2012
Soit

EBIQ00o base 100 en 2010 107,7 Valeur de juin 2012

ICHT-rev-TS1 115,3 Valeur de juin 2020

EBIQ00 103,1 x 1,0564 108,9 Valeur de novembre 2020 publiée le 23/12/2020 et révisée le 31/03/2021

$$K_{ns} = 0,70 \times (115,3 / 106,9) + 0,30 \times (108,91484 / 107,7)$$

$$K_{ns} = 1,058389$$

Redevance pour frais de contrôle

Montant de la redevance annuelle	2 000,00 €
----------------------------------	------------

Redevance variable

Chiffre d'Affaires HT 2021	421 048,68 €
----------------------------	--------------

Valeurs de base	Coefficient		Seuil Indexé
310 000,00 €	1,058389	=	328 100,59 €
390 000,00 €	1,058389	=	412 771,71 €

Seuil indexé		Part de chiffre d'affaires soumise	Taux	Redevance
de	à			
328 100,59 €	412 771,71 €	84 671,12 €	50%	42 335,56 €
412 771,71 €		8 276,87 €	80%	6 621,58 €

Total redevance variable 2021 48 957,14 €

Redevance 2021 50 957,14 €

9.

ANNEXES

9.1. NOTE FINANCIERE

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.

INDIGO

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2021)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

INDIGO

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2021.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2021 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux - La Défense, le 30 mars 2022

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



INDIGO

PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2021 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2021, il est appliqué un pourcentage de 3,9 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2021. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

INDIGO

ANNEXE 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions**Renouvellement et grosses réparations :**

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

INDIGO

ANNEXE 2

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2021

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2021, l'affectation des frais de structure correspond à 8,33% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

INDIGO

ANNEXE 2

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie études développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

INDIGO

ANNEXE 2

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 092-219200466-20230330-DEL2023_25-DE

INDIGO

INDIGO INFRA CGST
Direction Régionale Ouest

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 092-219200466-20230330-DEL2023_25-DE